

VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu de et sous l'ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540, dans l'affaire intitulée James W. Webster, défendeur, et les autres parties, le dit jugement rendu le 25 mars 1915, et le dit ordre de vente, daté le 25 mars 1915, le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO. ANNONCE JUDICIAIRE.

Sous et en vertu de l'ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540, dans l'affaire intitulée James W. Webster, défendeur, et les autres parties, le dit jugement rendu le 25 mars 1915, et le dit ordre de vente, daté le 25 mars 1915, le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUBACK & LATTER. ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Anastasia Gutierrez, veuve de C. Gutierrez. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425.

VENTES AUX ENCHERES.

Par CARRERE & CARRERE. ANNONCE JUDICIAIRE.

Sans limite ni réserve. Positionnement au dernier et plus haut enchère. Une action de la Franklin Insurance Association; Un bon Français de Panama. DOUBLE COTTAGE, 522-24 AVENUE LAFAYETTE. Jeudi, 29 Avril 1915, à Midi. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Joseph Leis.

VENTES AUX ENCHERES.

Par CARRERE & CARRERE. ANNONCE JUDICIAIRE.

Positionnement au dernier et plus haut enchère. Une action de la Franklin Insurance Association; Un bon Français de Panama. DOUBLE COTTAGE, 522-24 AVENUE LAFAYETTE. Jeudi, 29 Avril 1915, à Midi. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Joseph Leis.

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUBACK & LATTER. ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Anastasia Gutierrez, veuve de C. Gutierrez. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425. Cour Civile de District, Division C, No. 111,425.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Connell, veuve de Patrick Kelly. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de la dette ou de l'obligation en vertu de laquelle ils prétendent avoir droit à une part de la succession. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Connell, veuve de Patrick Kelly. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de la dette ou de l'obligation en vertu de laquelle ils prétendent avoir droit à une part de la succession. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Connell, veuve de Patrick Kelly. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de la dette ou de l'obligation en vertu de laquelle ils prétendent avoir droit à une part de la succession. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Connell, veuve de Patrick Kelly. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de la dette ou de l'obligation en vertu de laquelle ils prétendent avoir droit à une part de la succession. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Connell, veuve de Patrick Kelly. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de la dette ou de l'obligation en vertu de laquelle ils prétendent avoir droit à une part de la succession. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Connell, veuve de Patrick Kelly. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 111,540. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons de la dette ou de l'obligation en vertu de laquelle ils prétendent avoir droit à une part de la succession. Le dit défendeur, James W. Webster, a été déclaré insolvable et a été déclaré en faillite par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 25 mars 1915.